

# La Lettre <sup>n°</sup> 37

octobre 2006

## Emploi

L'emploi public  
plus présent en Auvergne

**A**vec 26 % de l'emploi régional contre 23 % en moyenne nationale, la sphère publique est surreprésentée en Auvergne.

La fonction publique hospitalière occupe une place particulièrement importante. Certaines zones d'emploi apparaissent nettement plus dépendantes que d'autres de la sphère publique.

La sphère résidentielle est plus présente dans le sud et la sphère productive à l'est de l'Auvergne.

Farid BOUAGAL, INSEE

**F**in 2004, en Auvergne, les secteurs privé et public (hors intérim, agriculture, défense, services domestiques) emploient 430 000 salariés. La région représente 2 % du total des emplois salariés métropolitains.

Ces emplois se répartissent selon trois grandes catégories d'activité : les sphères publique, résidentielle et productive\*. Avec 26 % de l'emploi régional contre 23 % en moyenne nationale, la sphère publique (administrations et collectivités publiques) est surreprésentée en Auvergne. La région se classe ainsi au 4<sup>e</sup> rang national par l'importance de

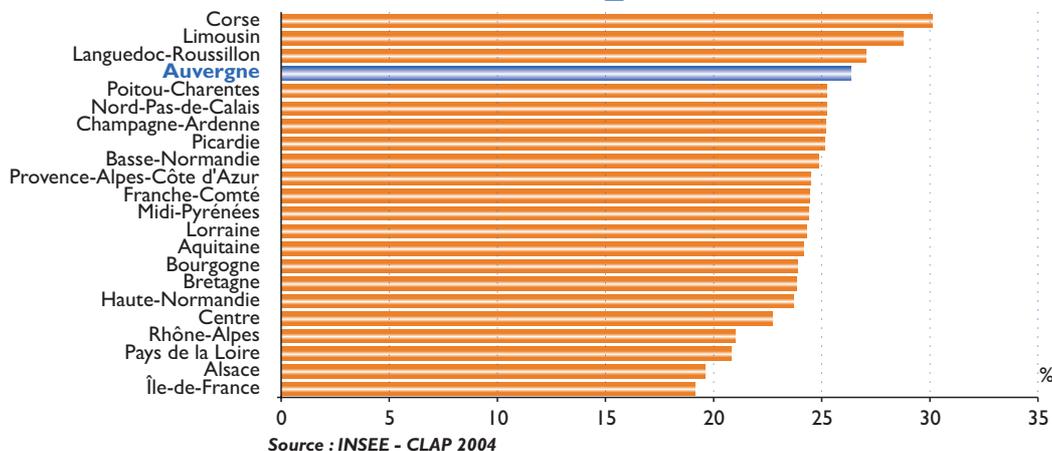
l'emploi public dans son emploi total.

La sphère résidentielle concentre 39 % des emplois auvergnats (41 % en France métropolitaine). Elle regroupe les activités essentiellement destinées à servir les besoins des populations locales résidentes : commerces de détail, réparation, bâtiment, transport de passagers, services aux particuliers... Enfin, la sphère productive rassemble 35 % des emplois (37 % en France métropolitaine). Elle est composée notamment de l'industrie, des services aux entreprises, des transports de marchandises.

\* Voir méthodologie  
page 6

## Auvergne: 4<sup>e</sup> région pour la part de l'emploi public dans l'emploi total

Poids de l'emploi de la sphère publique dans l'emploi total



## La fonction publique hospitalière plus importante en Auvergne

En 2004, comparée à la France métropolitaine, l'Auvergne se distingue par une fonction publique hospitalière particulièrement importante. 26 % des emplois de la sphère publique régionale en relèvent, soit 4 points de plus que la moyenne métropolitaine. Cependant, en Auvergne comme au niveau national, la fonction publique d'État constitue de loin le premier employeur.

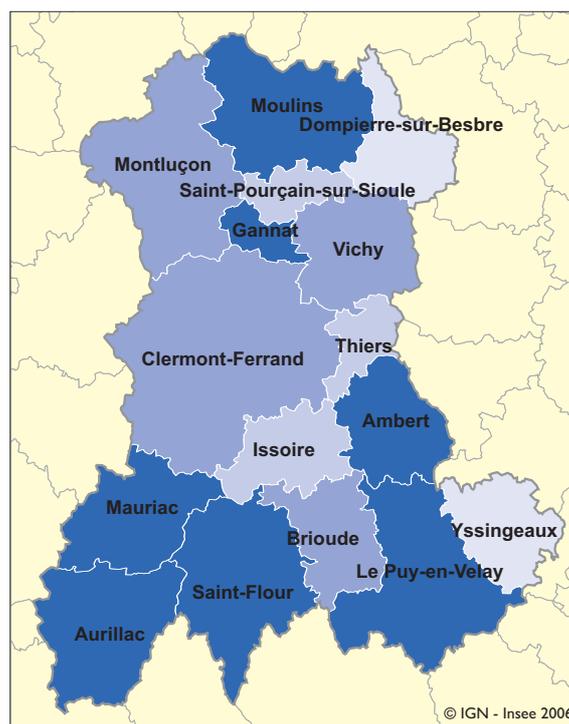
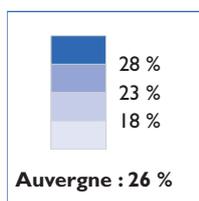
Elle représente 41 % de l'emploi salarié de la sphère publique. Enfin, la fonction publique territoriale en emploie un tiers. Dans la région, près de 2 300 établissements, soit un établissement public sur deux, accueillent les salariés de la fonction publique d'État. Les trois-quarts environ sont des établissements scolaires. Un peu plus de 2 000 établisse-

ments, soit 44 % des établissements publics auvergnats, emploient des agents de la fonction publique territoriale. Les mairies emploient un peu plus d'un salarié sur deux. Enfin, la fonction publique hospitalière compte moins de 200 établissements, principalement des hôpitaux, des maisons de retraite et des écoles de santé. ➤

## Sept zones d'emploi plus dépendantes de la sphère publique

Dans sept zones d'emploi auvergnates, la part de l'emploi public dans l'emploi total est supérieure de deux à huit points à la moyenne régionale. Trois d'entre elles incluent un chef-lieu de département : Moulins, Aurillac et le Puy-en-Velay. Elles abritent notamment diverses directions départementales de la fonction publique d'État, ainsi que des centres hospitaliers. Les quatre autres, Mauriac, Saint-Flour, Gannat et Ambert, sont de petite taille (moins de 10 000 emplois, toutes sphères confondues). Pour elles, la sphère publique se révèle un soutien à l'économie locale. ➤

Poids de l'emploi public dans l'emploi total par zone d'emploi en 2004



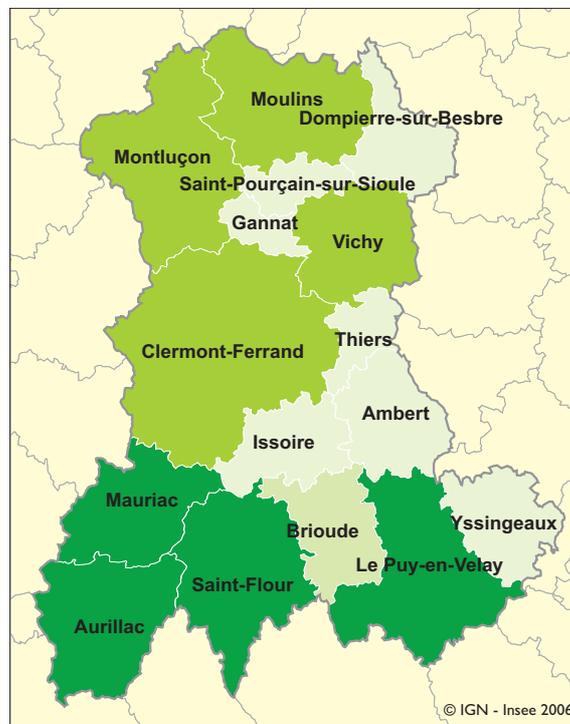
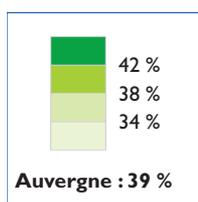
Source : INSEE - CLAP 2004

## La sphère résidentielle plus présente dans le sud de l'Auvergne

La sphère résidentielle occupe une place importante dans la moitié sud de l'Auvergne.

Pour les trois zones d'emploi du Cantal (Aurillac, Mauriac, Saint-Flour) et celle du Puy-en-Velay en Haute-Loire, la part de l'emploi résidentiel est supérieure de quatre à six points à la moyenne régionale. À l'exception de Saint-Flour, le poids du secteur « Santé et action sociale » est particulièrement important et explique cette surreprésentation. Dans les zones d'emploi d'Aurillac et du Puy-en-Velay, cette prépondérance tient notamment à la présence d'un grand établissement de plus de 500 salariés : l'association de services à domicile du Cantal pour l'un et le centre hospitalier Sainte-Marie pour l'autre. Ce dernier n'appartient pas à la sphère publique car il possède un statut associatif. Enfin, la zone d'emploi de Mauriac ne compte aucun grand établissement dans le secteur « Santé et action sociale », mais une multitude de petits établissements. ➤

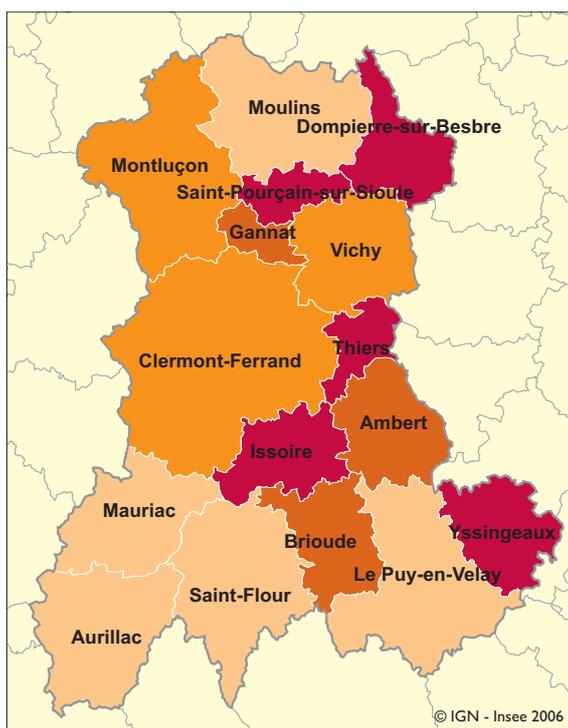
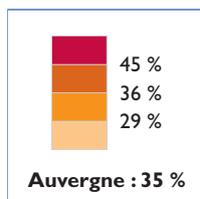
Poids de l'emploi résidentiel dans l'emploi total par zone d'emploi en 2004



Source : INSEE - CLAP 2004

## La sphère productive plus présente à l'est de l'Auvergne

Poids de l'emploi productif dans l'emploi total par zone d'emploi en 2004



Source : INSEE - CLAP 2004

La sphère productive occupe une place importante dans la moitié est de l'Auvergne où l'industrie est particulièrement bien implantée.

Cette sphère représente un salarié sur deux dans les cinq zones d'emploi de Dompierre-sur-Besbre, Yssingeaux, Thiers, Saint-Pourçain-sur-Sioule et Issoire.

Les zones d'emploi de Thiers, Dompierre-sur-Besbre et Issoire possèdent un grand établissement dans le secteur « Métallurgie et transformation des métaux » : Dapta SA à Thiers, Peugeot Citroën Automobile SA à Dompierre-sur-Besbre et Alcan-Rhenalu à Issoire.

À Yssingeaux, le secteur « Chimie, caoutchouc, plastiques » est présent avec notamment l'établissement Auto-bar Flexible Packaging.

Enfin, dans la zone d'emploi de Saint-Pourçain-sur-Sioule, le secteur « Habillement, cuir » est bien implanté avec en particulier les Ateliers Louis Vuitton. ➤

## Répartition des emplois par sphère et type d'espace

	Espace urbain				Espace rural			Total
	Pôles urbains (2)	Couronnes de ces pôles (3)	Communes multipolarisées (4)	Total urbain	Pôles d'emploi (5)	Autres communes rurales	Total rural	
Sphère productive	32 %	40 %	30 %	33 %	44 %	35 %	39 %	35 %
Sphère résidentielle	41 %	37 %	35 %	40 %	33 %	38 %	36 %	39 %
Sphère publique (1)	27 %	23 %	35 %	27 %	23 %	27 %	25 %	26 %
dont fonction publique d'État	12 %	9 %	10 %	11 %	11 %	8 %	9 %	11 %
fonction publique hospitalière	7 %	4 %	10 %	7 %	6 %	7 %	7 %	6 %
fonction publique territoriale	8 %	10 %	15 %	9 %	6 %	12 %	9 %	9 %
<b>Total</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>

(1) Sphère publique : agents en poste dans les établissements recrutant sur la base du droit public.

(2) Pôle urbain : unité urbaine offrant au moins 5 000 emplois et n'appartenant pas à la couronne périurbaine d'un autre pôle urbain.

(3) Couronnes des pôles urbains : ensemble des communes d'une aire urbaine à l'exclusion du pôle urbain.

(4) Communes multipolarisées : communes rurales et unités urbaines situées hors des aires urbaines, dont au moins 40 % de la population résidente ayant un emploi travaille dans plusieurs aires urbaines, sans atteindre ce seuil avec une seule d'entre elles, et qui forment avec elles un ensemble d'un seul tenant.

(5) Pôles d'emploi de l'espace rural : communes ou unités urbaines n'appartenant pas à l'espace à dominante urbaine et comptant 1 500 emplois ou plus.

Source : INSEE - CLAP 2004

La sphère publique est aussi présente dans l'espace urbain que dans l'espace rural (environ un quart des emplois). C'est dans les communes multipolarisées que cette sphère est la plus re-

présentée (35 % de l'emploi total). Toutefois, la part de ces communes dans l'emploi régional est négligeable (1 % de l'emploi total). Les pôles d'emploi des zones rurales se caractérisent par une économie

plus tournée vers la sphère productive que les pôles urbains, avec 44 % des emplois contre 32 %. En contrepartie, l'emploi est moins présent dans les sphères résidentielle et publique. ➤

## Poids des différentes sphères dans chaque zone d'emploi

	Part de la zone dans les emplois salariés régionaux	Poids de la sphère productive	Poids de la sphère résidentielle	Poids de la sphère publique
Dompierre-sur-Besbre	0,9 %	51,1 %	32,0 %	16,9 %
Gannat	0,8 %	37,9 %	32,8 %	29,3 %
Montluçon	8,4 %	35,5 %	38,1 %	26,5 %
Moulins	6,5 %	26,0 %	40,0 %	34,1 %
Saint-Pourçain-sur-Sioule	1,2 %	50,0 %	29,5 %	20,5 %
Vichy	7,0 %	33,3 %	40,6 %	26,0 %
Aurillac	6,5 %	25,5 %	45,1 %	29,4 %
Mauriac	1,4 %	27,7 %	42,8 %	29,4 %
Saint-Flour	2,1 %	22,6 %	43,9 %	33,4 %
Brioude	2,1 %	37,9 %	36,8 %	25,3 %
Le Puy-en-Velay	7,3 %	25,4 %	43,9 %	30,7 %
Yssingeaux	4,7 %	51,4 %	31,7 %	17,0 %
Ambert	1,8 %	38,4 %	33,7 %	28,0 %
Clermont-Ferrand	42,8 %	35,1 %	39,1 %	25,8 %
Issoire	3,5 %	45,6 %	33,1 %	21,4 %
Thiers	3,0 %	55,1 %	25,1 %	19,8 %
<b>Auvergne</b>	<b>100,0 %</b>	<b>34,9 %</b>	<b>38,7 %</b>	<b>26,4 %</b>

Source : INSEE - CLAP 2004

### Zoom sur la zone d'emploi de Saint-Flour

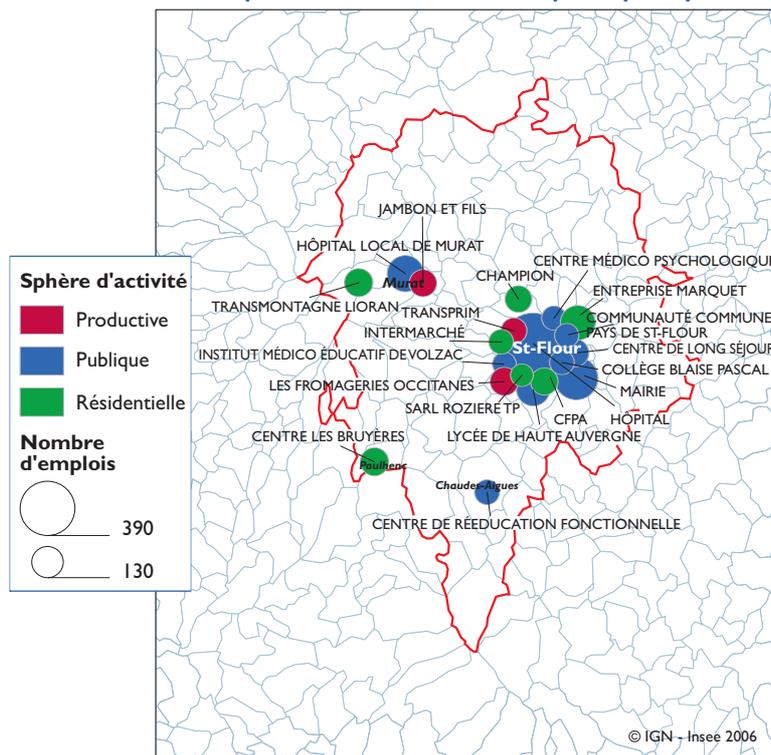
Située au sud-est du département du Cantal, la zone d'emploi de Saint-Flour est, en termes d'emploi, l'une des plus petites de la région Auvergne. Ce territoire compte environ 1 200 établissements. Ceux-ci emploient 8 800 salariés, soit 2 % de l'emploi salarié régional. 44 % des salariés travaillent dans la sphère résidentielle, 23 % dans la sphère productive et 33 % dans la sphère publique. Ainsi, elle constitue la deuxième zone d'emploi, après Moulins, pour l'importance de la sphère publique dans son économie.

Toutefois, à la différence de Moulins, qui est un chef-lieu de département, Saint-Flour est un chef-lieu d'arrondissement. Hormis la mairie de Saint-Flour, cette zone d'emploi ne possède aucun grand établissement de la fonction publique d'État ou territoriale. En revanche, elle compte plusieurs grands établissements de santé. La commune de Saint-Flour compte notamment un hôpital, un centre de long séjour, un centre médico-psychologique ainsi qu'un institut médico-éducatif. Les autres grands établissements du secteur sont l'hôpital local de Murat et le centre de rééducation fonctionnelle de Chaudes-Aigues.

Au total, 33 % des emplois de la sphère publique font partie de la fonction publique hospitalière contre 26 % en Auvergne.

La sphère résidentielle est représentée par quelques établissements de plus de 50 salariés. Les supermarchés Champion et Intermarché, l'entreprise Marquet, spécialiste de la construction de chaussées routières et de sols sportifs, Transmontagne Lioran, gestionnaire de la station de ski du même nom et le foyer d'accueil d'adultes handicapés « Les Bruyères » sont les plus importants. Enfin, dans la sphère productive, les établissements de plus de 50 salariés sont peu nombreux, hormis les établissements Jambon et fils, spécialisés dans la nutrition animale, Transprism, commerçant en gros de fruits et légumes et les Fromageries occitanes, fabriquant du fromage. ➤

Dix des vingt plus grands établissements de la zone d'emploi de Saint-Flour dans la sphère publique



Source : INSEE - CLAP 2004

#### Un tiers des emplois dans la sphère publique

Répartition des établissements et de l'emploi salarié par sphère d'activité

	Ensemble	Sphère productive	Sphère résidentielle	Sphère publique	Sphère publique		
					Fonction publique d'État	Fonction publique territoriale	Fonction publique hospitalière
<b>Établissements employeurs</b>	<b>1 226</b>	<b>259</b>	<b>746</b>	<b>221</b>	<b>91</b>	<b>114</b>	<b>16</b>
Part de la zone	100 %	21 %	61 %	18 %	41 %	52 %	7 %
Part Auvergne	100 %	25 %	64 %	11 %	51 %	45 %	4 %
<b>Emploi salarié</b>	<b>8 783</b>	<b>1 988</b>	<b>3 859</b>	<b>2 936</b>	<b>1 096</b>	<b>865</b>	<b>975</b>
Part de la zone	100 %	23 %	44 %	33 %	37 %	30 %	33 %
Part Auvergne	100 %	35 %	39 %	26 %	41 %	33 %	26 %

Source : INSEE - CLAP 2004

## Les trois sphères

- La sphère **productive** est composée de l'industrie, des services aux entreprises, de la logistique et plus généralement des établissements dont l'activité économique est orientée vers les marchés extérieurs au territoire local.
- La sphère **résidentielle** correspond aux services rendus aux personnes présentes sur le territoire dès lors qu'ils ne sont pas assurés par des établissements de la sphère « publique ». Elle inclut également le secteur de la construction et les entreprises constituées en établissements publics à caractère industriel et commercial comme la SNCF et la Poste.
- La sphère **publique** comprend les administrations et collectivités publiques. Pour mesurer l'emploi, sont comptabilisés les agents en poste dans les établissements recrutant sur la base du droit public : administrations de l'État, collectivités territoriales, établissements publics à caractère administratif (hôpitaux, universités, etc.).

Le champ sur lequel s'appuie cette étude couvre l'ensemble de l'emploi salarié, en dehors des emplois domestiques, de ceux de l'agriculture et de la défense. Les non-salariés, comme les artisans et les professions libérales, ne sont pas comptabilisés.



## CLAP, un nouvel outil pour la connaissance des emplois et rémunérations au niveau local

Le dispositif « Connaissance Locale de l'Appareil Productif » (CLAP) a été conçu pour mesurer l'emploi et les salaires au niveau local, en utilisant les données issues de plusieurs sources, notamment SIRENE, EPURE (URSSAF), DADS (Déclarations Annuelles de Données Sociales). CLAP rassemble à un niveau géographique fin et sur un champ non limité au traditionnel champ ICS (Industrie, Construction, Commerce et Services), des données sur la localisation des établissements employeurs, les effectifs employés, les rémunérations versées par secteur d'activité sur l'ensemble de l'économie, marchande et non marchande, hors agriculture, personnels militaires dépendant du Ministère de la Défense et emplois domestiques. CLAP vise à fournir une information de qualité homogène au niveau du croisement zone d'emploi - NES114.

Les non-salariés, comme les artisans et les professions libérales, ne sont pas comptabilisés.

Dans cette étude, les établissements pris en compte sont uniquement les établissements employeurs.

Dans CLAP, l'emploi est mesuré au sens des « postes de travail » pourvus au 31 décembre par établissement employeur. Cette approche, centrée sur la notion de « facteur travail » au sein du système productif, ne se substitue donc pas aux estimations d'emploi reposant sur le nombre de personnes en emploi dans un territoire, leurs caractéristiques sociales et leurs trajectoires.

### Directeur de la publication

> Michel GAUDEY  
Directeur régional de l'INSEE

### Rédaction en chef

> Sébastien TERRA  
> Daniel GRAS

### Composition et mise en page

> Martine CADENEL

[www.insee.fr/auvergne](http://www.insee.fr/auvergne)

> Toutes les publications accessibles en ligne

### Création maquette

> Free Mouse 06 87 18 23 90

### Impression

> Imprimerie Colorteam

### Crédit photo

> INSEE Auvergne



3, place Charles de Gaulle  
BP 120  
63403 Chamalières Cedex  
Tél.: 04 73 19 78 00  
Fax : 04 73 19 78 09

Prix du numéro : 2,30 €